

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 474

Artikel: La formation des infirmières diéticiennes

Autor: Delachaux, V.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une thèse juridique féministe

Le domicile de la femme mariée

M. P.-J. Minet (Lutry), candidat aux grades de licencié et de docteur en droit, vient de soutenir à la Faculté de l'Université de Lausanne, de cette intitulée: *Le domicile de la femme mariée*.

Cette thèse débute par une étude générale sur le sujet du domicile et du mariage et par un aperçu de droit comparé; puis, dans une deuxième partie traitant du droit suisse, l'auteur délimite d'abord la portée de l'art. 25 du Code civil, qui impose à la femme le domicile du mari, et étudie succinctement les domiciles spéciaux: domicile fiscal, domicile de naturalisation, domicile d'assistance. Après avoir examiné les différents cas, où le mari n'a pas de domicile connu, et les conséquences que cela comporte pour la détermination du domicile de la femme, il traite des domiciles séparés que la femme peut être autorisée à avoir, et termine par une étude critique de l'interprétation que la doctrine et la jurisprudence ont donnée aux articles 25 et 170 du Code civil, quant à l'autorisation pour la femme d'avoir un domicile séparé.

La Commission était composée du Procureur général, M. Boven, et de plusieurs juristes, avocats et professeurs. Au cours de la discussion, M. Sillig, avocat à Vevey, se déclara entièrement d'accord avec les réserves émises par le candidat à l'égard de la jurisprudence du Tribunal Fédéral quant au domicile séparé de la femme. M. le professeur Guisan, lui, déclara qu'il ne pouvait admettre entièrement les conclusions du candidat: selon lui, l'autorisation qui doit être exigée pour la constitution d'un domicile personnel n'est nullement nécessaire pour la simple cessation de la vie commune.

Ajoutons que la Commission a donné au Sénat universitaire un préavis favorable à l'obtention par M. Minet des grades de licencié et de docteur en droit.

S. B.

Voici le texte des articles en question du Code civil suisse:

Art. 25: Est considéré comme le domicile de la femme mariée, celui du mari.

Art. 170: Un époux peut avoir une demeure séparée aussi longtemps que sa santé, sa réputation ou la prospérité de ses affaires sont gravement menacées par la vie en commun.

Les Congrès de l'été

Congrès mondial de la Jeunesse (Genève, 31 août — 7 septembre 1936.)

Un Congrès Mondial de la Jeunesse se tiendra à Genève, au début de cet automne, sous les auspices de l'Union Internationale des Associations pour la Société des Nations, et sous la présidence de M. H. Rolin, sénateur (Belgique).

Ce Congrès aura pour buts de

- (1) fournir à la jeunesse de tous les pays une occasion de chercher un accord sur un plan commun de coopération internationale pour éviter la guerre et organiser la paix par la justice sur des bases de compréhension et de tolérance mutuelles;
- (2) resserrer les liens entre les organisations de jeunesse et entre celles-ci et les Associations pour la Société des Nations.

l'enseignement ménager et des cours de puériculture et de couture.

Dans quelques pays d'Orient, les programmes d'études des jeunes filles et des jeunes gens accusent des différences très marquées; les exigences paraissent moins grandes pour les premières, leur nombre étant de beaucoup inférieur à celui des jeunes gens. Comme l'*Annuaire* publié par la même institution, ce volume est d'un réel intérêt pour tout lecteur curieux de psychologie nationale. Les branches inscrites aux programmes d'études, les moyens utilisés pour la formation sociale et civique des maîtres, autant d'éléments qui lui permettent de compléter ses connaissances du monde d'aujourd'hui.

Bl. W.



Glané dans la presse...

Femmes et enfants en Ethiopie

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Union Internationale de Secours aux enfants, dont le siège est à Genève, a envoyé en Ethiopie une mission pour venir en aide aux enfants, soit victimes de guerre, soit d'une manière plus générale souffrant de misère ou de manque de soins dans ce pays. Mrs. F. Small, qui a pris la charge de cette mission, envoie au Bulletin de l'U. I. S. E. les impressions suivantes, d'un intérêt tout spécial pour nous:

La formation des infirmières diéticiennes

Il a été formé en différents pays, en Amérique spécialement, un assez grand nombre d'infirmières diéticiennes, mais les hôpitaux ne les emploient pas encore comme ils devraient le faire. Il est actuellement bien peu d'établissements hospitaliers, de sanatoriums, d'établissements de bains, de restaurants de régime, etc., qui utilisent les services d'une assistante de ce genre. La crainte d'augmenter les frais courants est pour beaucoup dans cette abstention, et probablement aussi l'esprit de routine. Cependant, le Dr. Aladar von Soos, directeur de l'Institut diététique de Budapest, à un article duquel, dans l'*International Nursing Review*, nous empruntons les renseignements qui suivent, se fait fort de prouver, chiffres en main et son étude portant sur plusieurs années, qu'un service diététique, s'il entraîne d'une part un relèvement sensible du niveau général de l'alimentation, opère d'autre part une diminution des frais de pension de chaque malade.

De tout temps, dit l'article que nous étudions, on s'est plaint de la nourriture des hôpitaux, et surtout du fait que la cuisine n'y peut réaliser des menus individuels. En 1913, deux médecins allemands, Strauss et Jacobson, ont constaté à l'aide d'un questionnaire que, sur 1200 infirmières, très peu avaient la notion la plus vague de la cuisine diététique. Dans les hôpitaux des Etats-Unis, par contre, il est fait grand usage de ce nouveau rouage. Une diéticienne en chef gère le budget alimentaire de tout l'établissement en se basant sur la somme que lui alloue l'administration. Elle surveille les achats, établit les menus, et en dirige la fabrication. Sous ses ordres, elle a des infirmières diéticiennes spécialisées, des

cuisinières et des aides de cuisine. Il existe deux cuisines: la cuisine centrale et la cuisine spéciale pour régimes. Il n'y a de menus-types que pour les bien portants, c'est-à-dire le personnel; pour les malades, on choisit les plats sur une carte établie journalièrement comme la carte d'un restaurant. Les plats portés sur cette carte sont très variés, et parmi ceux qui lui sont proposés par la diéticienne, le malade choisit suivant son goût personnel et les indications médicales qu'il a reçues.

La formation des infirmières de régime ou assistantes-diéticiennes est très complète en Amérique: les élèves suivent pendant trois ans le programme habituel d'une infirmière, et reçoivent ensuite une formation spécialisée d'une année. Elles ont leur organisation propre, l'Association diététique américaine.

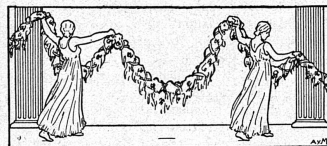
Il y a trois points à considérer pour assurer le service individualisé, c'est-à-dire convenant au régime de chaque individu et à son goût: la quantité: un malade recevra plus de nourriture, un autre moins; ensuite la qualité: l'un demande ceci, l'autre cela; finalement la composition des mets, qui a une importance très grande. Il faut donc un service de distribution intercalé entre la cuisine centrale et la tisanerie. Ce service est confié naturellement à une diéticienne qui reçoit de la cuisine principale les aliments usuels, et réclame directement de l'économat les matières premières dont elle a besoin pour préparer les menus supplémentaires. Le chef de clinique lui a donné toutes les instructions nécessaires en matière de régime. La diéticienne se trouve être ainsi un véritable agent de liaison entre le médecin, le malade, et la cuisine.

Son travail consiste donc, chaque matin, en entretiens avec les médecins, les infirmières et les malades, pour arriver à établir le régime jour-

du pays, sans distinction de classe ni d'opinion politique, qui auront accepté les buts du Congrès.

Un nombre limité d'observateurs pourront aussi assister à ce Congrès. Ils devront s'inscrire avant le 15 juillet à l'Union Internationale des Associations pour la Société des Nations, 46, route de Ferney, Genève, et, si possible, être présentés par le Président de la Commission nationale de leur pays. De plus, le Comité d'organisation peut autoriser à prendre part aux délibérations (toutefois en nombre très limité) des personnes qui, sans pouvoir être comprises dans aucune délégation nationale, seraient cependant accréditées par des organisations internationales de jeunesse collaborant au Congrès.

Pour plus de renseignements, écrire à l'Union Internationale des Associations pour la Société des Nations, à l'adresse indiquée plus haut.



A travers les Sociétés

Consultations médicales de mariage.

Le Cartel genevois d'Hygiène sociale et m-

saïs pas s'il en est ainsi dans le pays tout entier. Mais ici, oui. Aussi, les femmes peuvent-elles divorcer facilement. A l'hôtel, tout le travail est fait par des hommes. Leurs familles vivent dans des huttes dans la cour. Jamais je n'ai vu encore une femme aider son mari. Elles le regardent travailler de loin. Je suppose qu'il en est autrement lorsqu'ils vivent sur leur propre terre.

LES ENFANTS.

Peu. J'ai parcouru maintenant à peu près tous les quartiers. Nulle part, je n'en ai vu grouiller. Ils semblent très heureux, très aimés, jamais maltraités, très intelligents, sympathiques, et sous-alimentés. Il paraît qu'ils sont très désirés, si bien que pour les illégitimes, il se produit le contraire qu'en Europe: il y a toujours trop de pères qui les revendiquent. Si une femme dit à un homme qu'un enfant est à lui, il est enchanté de le reconnaître; par contre, une veuve avec des enfants trouve plus difficilement à se remarier, parce que là, il est notoire que les enfants ont eu un autre père.

Le petit nombre des enfants est dû à la mortalité énorme; ce qui est une autre question. Ceux qui sont là semblent beaucoup plus intelligents que les adultes (qui n'ont certainement pas l'air stupides, bien au contraire) et surtout plus vifs qu'en Europe au même âge. Pas de timidité; ils ont bien les manières libres et naturelles d'enfants aimés.

Mais ils sont sous-alimentés. Je peux me tromper: ils sont cependant cet effet, sans être précisément tout à fait maigres. C'est pourquoi je n'ai pas l'impression d'enfants affamés, mais bien d'enfants insuffisamment nourris.

nalier de chaque patient; ensuite vient la préparation des mets spéciaux; à midi, elle reçoit la nourriture préparée dans la cuisine principale, et la distribue aux malades en ajoutant ou en substituant les mets de régime qu'elle a préparés elle-même. Même cérémonial pour le thé et le souper. La dépense occasionnée à l'administration par l'installation d'une diéticienne est plusieurs fois compensée par l'économie résultant d'un régime soigneusement préparé.

A Budapest, la formation d'une diéticienne dure une année. Les candidates doivent connaître déjà la pratique de la cuisine; les trois premiers mois sont pris par la théorie: les principes essentiels de l'anatomie, de la physiologie, de la chimie, de la nutrition, et des différents régimes. Elles passent ensuite trois mois dans la cuisine principale et s'initient aux principes directeurs d'un grand établissement en passant des heures dans les bureaux de la direction. Trois mois durant, elles travaillent sous une surveillance expérimentée dans les offices de distribution de la nourriture, et elles passent le dernier trimestre de leur année à la confection des menus de régime. L'hôpital universitaire de Budapest emploie 17 diéticiennes; à Szeged, il y en a 15, dans le sanatorium pour tuberculeux on en rencontre 6, et une vingtaine fonctionnent dans les hôpitaux des districts. En Allemagne, on compte environ seize écoles formant des infirmières de régimes.

En conclusion, le Dr. Aladar von Soos établit que l'institution des infirmières diéticiennes et leur emploi toujours plus fréquent dans les hôpitaux sont subordonnés à une condition *sine qua non*: l'établissement d'une cuisine spéciale qui est consacrée uniquement à la préparation des mets de régime, et où les diéticiennes se sentent absolument libres et maîtresses.

V. DELACHAUX.

rale, qui groupe 50 Sociétés de tout ordre, vient de donner connaissance du rapport de l'Office de consultations médicales de mariage, cet Office ayant été fondé à Genève par le Cartel, avec le concours de Pro Familia.

Au cours de l'année 1935, il a été donné 31 consultations, dont 16 à des hommes et 15 à des femmes. De ces consultants, 5 étaient Genevois, 20 Confédérés, 6 étrangers; 20 étaient protestants et 11 catholiques. 19 d'entre eux étaient fiancés, et 12 mariés; 2 couples de fiancés et 1 couple marié se sont présentés ensemble. Rappelons qu'il n'est donné à cette consultation aucun traitement direct, mais seulement des conseils, aussi bien à des candidats au mariage qu'à des personnes mariées ou à des jeunes gens, des parents, des tuteurs ou des éducateurs, désirant se renseigner sur des questions d'hygiène sexuelle; lorsqu'un traitement est indiqué, le médecin qui dirige cette consultation renvoie les consultants aux médecins traitants de leur choix.

Cette consultation médicale de mariage, dont les résultats s'avèrent excellents après la période de début, a lieu à Genève tous les mercredis, à 18 heures, au Dispensaire médical des Eaux-Vives, 14, rue du 31-Décembre, et elle est accessible gratuitement à chacun.

OUVROIR

de l'Union des Femmes

Lingerie fine et courante. - Tricotages. Trousseaux - Commande - Réparations. Prix modérés

Tous les achats faits à l'OUVROIR fournissent du travail à des chômeuses ou à des femmes atteintes par la crise.

21, RUE PIERRE-FATIO :: GENÈVE (Téléph. 49.797)

Ecole d'Etudes sociales pour Femmes, Genève

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été: 16 Avril - 1^{er} Juillet 1936

Culture féminine générale, Formation professionnelle. Assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétaires d'institutions sociales, Bibliothécaires, Laborantines.

Pension et Cours ménagers, cuisine, coupe, etc. au Foyer de l'Ecole (Villa avec jardin). Programme (60 ets) et renseignements par le Secrétariat, rue Ch.-Bonnet, 6.

Le Mouvement Féministe

se vend au

numéro

à la Librairie Payot

Rue du Marché. Genève

à l'Union d. Femmes

Rue Et.-Dumont, 22. Genève

à l'Administration

R. Micheli-du-Cres, 14. Gen.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE